

## Cotisations maison des artistes

Par loïc, le 16/12/2011 à 12:08

Bonjour,

En tant que diplômé des Beaux arts je me retrouve à devoir cotiser à la MDA (Maison des Artistes) après avoir vendu une création. Cette dernière veut me faire payer une cotisation 'estimée' sur une année ou j'étais pourtant encore étudiant.

Est-ce normal, vu que je n'ai rien gagné cette année là sur quoi se base-t-il? Merci